

Panneaux photovoltaïques sur la station de pompage d'eau potable

Dans le cadre du plan climat du canton de Fribourg, qui préconise les énergies renouvelables et qui demande que les communes soient des partenaires exemplaires, la commission de l'énergie a étudié les diverses possibilités qu'offraient les toits encore libres des bâtiments appartenant à la commune.

Le bâtiment de la station de pompage d'eau potable, qui est situé sur le territoire de la commune de Chénens, mais qui appartient à la commune de Cottens, est recouvert d'un toit plat.

Nous avons la possibilité d'y poser des panneaux solaires d'une surface de 55 m² pour une production estimée à 11'500 KWh. La station de pompage consomme 100'000 KWh par année. Nous avons donc l'opportunité, d'après les techniciens, de réaliser presque 100 % d'autoconsommation de la production des panneaux photovoltaïques.

Les économies d'énergie représenteront environ CHF 4'000.- par année.

La commission de l'énergie recommande cet investissement.

Le montant de cet investissement est de CHF 35'000.-. Il sera financé par le ménage communal et un amortissement de 5 % sera appliqué. Une subvention de CHF 5'000.- est attendue.

Marc-Antoine Sauthier